



L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural

Mohamed Ayadi, président de l'association Takimete

Propos recueillis par Zhour Bouzidi et Nicolas Faysse

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 36 ans, je suis des Ait Naamane, tribu des Beni M'tir, du Moyen Atlas. Mon niveau d'instruction est 1ère année Baccaauréat. Après l'arrêt de mes études en 1999, j'ai commencé à aider mon père dans son exploitation agricole, qui fait partie de la coopérative de la réforme agraire Sidi Aissa.

Comment avez-vous eu l'idée de créer une association ?

En 2001, j'ai bénéficié avec les jeunes de mon village d'une formation sur les cultures maraichères. Cette formation était dispensée par le ministère de l'agriculture au profit des fils d'agriculteurs. Un professeur de l'ENA de Meknès nous a alors proposé de créer une association de développement dans le village. A l'époque, il n'y avait aucune association dans la zone et nous n'avions pas de connaissances sur le secteur associatif. Le professeur de l'ENA nous a expliqué les objectifs possibles d'une association, les statuts, le règlement intérieur, etc. Nous avons beaucoup apprécié l'idée. Parmi nous, il y avait des diplômés dont la seule activité consistait à aider leurs pères dans

l'exploitation agricole familiale. Moi et les autres jeunes du douar, nous n'étions pas du tout satisfaits de cette situation, car nous travaillions avec nos pères sans rémunération. Nos pères considéraient qu'il suffisait qu'on soit logés et nourris pour continuer à travailler avec eux, alors que nos ambitions allaient bien au-delà.

Les coopératives de la réforme agraire ont été créées par l'Etat. Ensuite, lorsqu'est apparue une série de problèmes, tels que les dettes du crédit agricole, l'Etat a abandonné les attributaires de la réforme agraire. En mettant en place l'association, nous avons l'ambition de créer quelque chose qui nous appartienne.

A la création de l'association, en novembre 2006, nous étions 60 jeunes, âgés entre 18 et 40 ans, dont 10 filles. Nous étions tous fils d'attributaires de la réforme agraire. Nos pères ne croyaient pas du tout à l'idée de créer l'association et nous étions objet de leurs moqueries. L'objectif de notre association était de développer notre zone car nous étions très marginalisés, et nous ressentions la *hogra* (l'humiliation). Personne n'écoutait notre voix, comme si nous n'existions pas sur cette planète. Pour nous,

cela a été très dur d'obtenir chaque papier officiel, même un extrait d'acte de naissance.

Quelles étaient les activités de l'association ?

Au démarrage de l'association, en 2006, nous avons commencé des cours d'alphabétisation dans un local. Nous assurions des cours pour les femmes pendant la journée et pour les hommes le soir. Le local était très petit par rapport aux effectifs que nous avions. Nous avons donc demandé aux femmes (plus de 60 bénéficiaires) de « mettre la pression » sur leurs maris pour les convaincre de nous autoriser à utiliser la maison qui appartenait au directeur de la réforme agraire et qui était abandonnée depuis plusieurs années. Nous sommes passés ensuite chez les attributaires, un par un, pour qu'ils signent l'autorisation.

Lorsque nous avons eu l'autorisation de tous les attributaires, nous avons commencé à restaurer le bâtiment avec nos propres moyens : peindre les murs, acheter quelques équipements (bureaux, tableau) et faire un raccordement d'électricité à partir de la mosquée du village. Nous avons cotisé pour acheter le bois et fabriqué les tables. Ce sont essentiellement les jeunes (moins de 40 ans) qui contribuaient, les personnes plus anciennes ne croyaient pas à notre projet et disaient que nous étions « fous » de se lancer dans un tel projet. Les bénéficiaires des cours d'alphabétisation ont aussi cotisé pour équiper ce siège. Au cours de la même année (en 2006), nous avons aussi créé une crèche pour les enfants car les femmes amenaient avec elles leurs enfants aux cours d'alphabétisation.

Les femmes ont ensuite exprimé un besoin de suivre des formations en couture et en tissage. Un jour, nous sommes passés à la préfecture et nous avons vu une annonce pour les projets financés par l'INDH. Nous

nous sommes renseignés sur place et on nous a donné un formulaire à remplir. Les personnes de l'administration nous ont demandé ce que nous faisons : nous les avons informés de nos cours d'alphabétisation, des cours de soutien scolaire pour les élèves et de la création d'une crèche pour les enfants. Les responsables de la division d'action sociale ont été impressionnés par notre dynamisme. Ils ont envoyé une commission pour vérifier l'existence de nos activités.

A l'issue de cette visite, ces responsables nous ont proposé de signer une convention avec l'Entraide Nationale pour mettre en place un atelier de couture et de broderie. Nous avons signé cette convention en 2007. Dans ce cadre, l'Entraide fournissait les machines à coudre, payait les frais d'électricité et l'association payait la formatrice qui venait d'El Hajeb. Après 3 ans, les femmes de notre village ont obtenu des diplômes délivrés par l'Entraide Nationale. Ces femmes n'avaient alors plus besoin de la formatrice, elles formaient elles-mêmes d'autres femmes, mais elles avaient un problème de commercialisation, ce qui limitait cette activité. Malgré ces limites, nos pères ont commencé à croire en notre association. Les élèves de notre douar avaient de meilleurs résultats par rapport à ceux des autres douars.



Photos. Salles d'étude et de couture de l'association

En ce qui concerne le projet avec l'INDH, nous avons commencé à discuter l'idée avec les jeunes de l'association. Nous avons étudié les avantages et les inconvénients de chaque projet. Certains ont proposé l'apiculture, mais nous nous sommes dit qu'avec les traitements chimiques utilisés pour l'arboriculture, cela n'allait pas réussir. D'autres ont proposé des caprins, mais les caprins sont plutôt acclimatés aux zones montagneuses et puis nous avons des arbres dans la zone. D'autres voulaient plutôt des lapins, un élevage bovin voire de l'aviculture.

Après 3 jours de négociations entre les membres de l'association, nous avons opté pour un projet ovin. En effet, nous avons une grande expérience en élevage ovin, et les ovins sont bien adaptés à notre zone. L'INDH a demandé que nous payons une contribution de 30% en numéraire du coût du projet, estimé à 185 000 DH. Cela correspondait à 60 000 DH, une somme bien supérieure à nos capacités de financement. Nous avons négocié avec les agents de l'INDH pour que nous puissions faire une contribution en nature. D'abord, nous avons contribué avec les étables de nos pères qui ont accepté de mettre nos brebis avec les leurs. Comme

exigé par l'INDH, chaque père s'est engagé à mettre son étable à la disposition du projet d'élevage de brebis, pour une durée de 5 ans renouvelable. Nous nous sommes engagés aussi à fournir l'aliment pour bétail (son, orge, paille, maïs, fèverole, etc.) dont nous avons estimé la valeur en argent. La valeur restante des 30% à fournir a été partagée entre les 25 bénéficiaires du projet : chacun a apporté 270 DH (soit une contribution en argent totale de 6750 DH).

Comment les bénéficiaires du projet ovin ont-ils été choisis ?

Au début du projet, environ 150 personnes étaient intéressées par le projet. Puisque le financement total de l'INDH était de 125 000 DH, nous avons choisi de n'avoir que 25 bénéficiaires pour faire en sorte que chacun obtienne environ 5000 DH, ce qui lui permettrait de se procurer un nombre suffisant de têtes par personne (4 à 5 en fonction du prix d'achat). Nous ne pouvions pas avoir plus de bénéficiaires si nous voulions que ce projet soit rentable pour chacun d'entre eux. Nous avons établi des critères pour sélectionner ces bénéficiaires : les

mariés, les femmes veuves et ceux qui étaient démunis.

Après avoir obtenu l'accord du gouverneur, les agents de l'INDH nous ont demandé de passer par des sociétés spécialisées dans l'achat de bétail pour ce type de projet. Nous avons souvent essayé de les convaincre de notre expérience et de nos compétences dans l'élevage ovin, afin qu'ils nous confient l'achat du bétail. Ceci nous permettrait d'obtenir un bon prix et une bonne qualité, mais nous n'avons à ce moment pas réussi à les convaincre. Nous avons donc envoyé le dossier à 5 sociétés, proposées par l'INDH, pour comparer les prix proposés par chacune d'elles. Les prix proposés nous ont paru trop chers (entre 1800 et 2000 DH par brebis). A ce prix, le projet n'était pas du tout rentable pour nous.

Nous avons donc renvoyé le dossier à 5 autres sociétés, dont une qui nous a proposé un prix raisonnable de 1250 DH par brebis, en plus d'un géniteur livré avec les brebis. Nous avons donc désigné un petit comité constitué de moi, du trésorier, de deux bénéficiaires et d'un éleveur très connaisseur en élevage ovin. Les brebis que nous avons vues dans cette société étaient de bonne qualité, et nous avons donc conclu l'achat. La société devait nous fournir les brebis le mois suivant, car il fallait traiter les brebis, du fait de la maladie de la langue bleue qui était répandue à l'époque. Un mois après avoir conclu le contrat, nous avons désigné 4 membres pour vérifier si les brebis qui nous étaient destinées correspondaient à celles que nous avons identifiées à Khénifra. Très peu de brebis correspondaient aux critères conclus avec la société. Nous leur avons dit alors que nous ne voulions plus de leur brebis. Les agents de l'administration en charge du dossier nous ont proposé de réceptionner les brebis qui correspondaient à nos critères de qualité et de demander à la société de Khénifra de changer

celles qui ne correspondaient pas à ces critères. Notre réponse a été : « *voulez-vous nous aider à combattre la pauvreté ou vous cherchez à nous appauvrir d'avantage ?* » car nous avons perdu confiance dans cette société.

Pour trouver une solution, les agents de la DAS nous ont ensuite proposé de passer par un éleveur expérimenté de la zone. Nous avons contacté un éleveur qui a 1200 brebis environ et qui est membre de l'ANOC. Nous lui avons proposé d'assurer l'achat selon nos conditions de prix et de qualité, en contrepartie d'une rémunération de 10 DH par tête. Cet éleveur a refusé de prendre la responsabilité de l'achat, surtout à cause du risque de circulation de la maladie de la langue bleue. Face à ce nouveau blocage, les agents de l'administration ont enfin accepté que nous nous occupions de l'achat. Ils nous ont expliqué qu'il s'agissait d'une grande responsabilité et que nous devions signer un engagement pour chaque centime reçu. Ils nous ont demandé comment nous pensions procéder. Nous leur avons expliqué que nous pouvions constituer des petits comités qui assureraient l'achat et, une fois les brebis achetées, que nous organiserions un tirage au sort pour répartir ces brebis entre les bénéficiaires.

Après signature des PV, l'argent a été versé sur le compte de l'association. On nous a demandé de se faire accompagner par un vétérinaire pour effectuer l'achat. Nous avons retiré 50 000 DH et, le lendemain, nous sommes partis au souk d'Azrou à 3h du matin pour acheter une partie du bétail. Nous avons acquis 113 brebis en trois fois. Nous les avons distribuées par tirage au sort entre les 25 bénéficiaires, qui ont eu 4 ou 4 brebis chacun, en fonction du prix d'achat. Les agents de l'administration ont pu vérifier la bonne qualité des brebis achetées et la transparence de nos comptes.

Après 2 mois, nous avons signé un contrat avec un vétérinaire pour qu'il fasse le suivi des brebis de l'association et du cheptel ovin de tout le village (plus de 1000 têtes en tout). Chaque bénéficiaire a embauché un ouvrier (50 DH par jour) pour s'occuper de l'agriculture et des brebis. En effet, les bénéficiaires s'occupaient de l'exploitation de leurs pères, qui déléguaient le travail agricole et l'élevage à leurs fils. Dans le règlement intérieur, nous avons interdit aux bénéficiaires de demander à leurs enfants de s'occuper de l'élevage pendant la période de scolarisation. Nous avons acheté un géniteur et nous avons préparé les brebis pour la fête de l'Aid El Kebir. La première vente eut lieu en 2009. L'élevage fut très rentable : en une année chaque groupe de 5 brebis avait généré plus de 10 000 DH de bénéfices. Cependant, obtenir le projet nous a demandé un an et demi de démarches très longues. Cette complexité administrative, ainsi que le manque de moyens pour payer la contribution des bénéficiaires, nous ont empêchés de concevoir d'autres projets.

Comment votre expérience a évolué de 2009 jusqu'à aujourd'hui ?

Nous avons convenu avec les bénéficiaires que, à la fin de la première année, ils auraient à restituer 1000 DH à l'association. A partir de la deuxième année, chacun devait verser 1250 DH à la caisse de l'association pour faire en sorte que d'autres personnes bénéficient d'un financement. En 2011, 120 000 DH des 125 000 versés par la DAS avaient été restitués à la caisse de l'association. Les 25 bénéficiaires nous ont demandé alors de réinvestir les 120 000 DH dans d'autres projets, en s'engageant à se retirer par la suite pour permettre à d'autres bénéficiaires de se saisir de l'appui de l'INDH. Nous avons donc envoyé une demande à la préfecture et une lettre au

gouverneur qui nous a accordé de réinvestir les fonds du premier projet dans d'autres activités. Certains bénéficiaires voulaient un projet d'engraissement de moutons (achat et revente après 3 mois). Un autre groupe voulait plutôt des veaux. Nous (les membres de l'association), avons accepté les deux projets, mais nous leur avons posé la condition de fournir la paille et l'aliment pour bétail. Nous avons fait l'étude, défini le règlement intérieur, et stipulé des conditions : interdiction de vente avant un certain délai et alors, avec l'autorisation de l'association, etc. Les 25 bénéficiaires ont contribué aussi avec des montants de 3000 à 3500 DH pour l'achat du bétail. L'association a fonctionné ainsi de la même manière que l'INDH.

Mais l'association ne pouvait pas suivre tous ces projets, nous avons donc formé les bénéficiaires pour assurer le contrôle par eux-mêmes à travers la constitution de petits comités de 6 membres, dont chacun assurait tous les 15 jours le contrôle et le suivi de l'état de santé des ovins et bovins, la propreté des étables, etc. Chaque comité fournissait un rapport à l'association, qui se chargeait tous les 3 mois de faire la synthèse des rapports des comités pour l'envoyer à la préfecture et à la DAS. Ces deux projets ont été mis en place en 2012.

Depuis 2012, il n'y a eu que peu de changements dans l'association. Le bureau a changé mais je reste toujours le président car les gens ne veulent pas que je me retire. Cependant, pour la suite, je vois qu'il n'y a pas d'appui pour continuer à avancer.

En 2012 et 2013, les bénéficiaires n'ont rien déposé dans la caisse de l'association. Nous n'avons cependant pas « mis la pression » sur eux car il y avait la sécheresse, les prix d'achat d'aliments pour bétail avaient augmenté, tout comme les intrants et le carburant. Certains fils d'attributaires étaient en difficultés car leur pères avaient vendu, en partie ou en

totalité, des terres ces dernières années. Les fils ne produisaient alors plus de l'aliment pour le bétail et devaient tout acheter. En 2013, chacun des bénéficiaires a cependant déposé 2500 DH sur le compte de l'association.

Est-ce que vous avez pensé faire un réseau avec les autres associations de la région pour renforcer votre position dans les négociations et avoir de l'appui ?

Dans la région, il n'y a pas d'associations qui réussissent. Nous avons appuyé la conception de certaines associations mais elles ont échoué, car elles n'avaient pas l'esprit de résistance pour avancer. Nous, en revanche, nous avons un objectif commun. Nous avons fait des études mais nous n'avons pas trouvé d'emploi. Nous avons tous eu l'expérience de travailler avec nos père mais sans grands résultats. L'association était pour nous la seule opportunité pour s'auto-développer.

Comment voyez-vous votre projet dans les 5 prochaines années ?

Nous avons des hangars dans la réforme agraire, nous comptons les réutiliser pour faire un projet collectif et créer de l'emploi. Nous avons l'idée de créer une coopérative mais nous avons ensuite vu que les démarches étaient complexes et qu'il fallait avoir un directeur et un comptable, à qui il faut verser des salaires.

Nos pères ont une mentalité très ancienne et ils ne nous font pas suffisamment confiance. Aujourd'hui, ils sont presque tous en train de vendre leur terre. Ils ont décidé de confier les hangars de la coopérative à l'association,

après l'éclatement de la coopérative de la réforme agraire, pour que nous puissions faire l'engraissement des veaux. Nous avons déjà eu l'accord de tous les attributaires lors de l'assemblée générale. Nous attendons que tous les attributaires aient la main levée (3 ou 4 attributaires ne l'ont pas encore) pour récupérer les hangars et créer la coopérative.